

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Stéphane TRIQUART, Maire de MUSSIDAN,

Certifie avoir effectué l’affichage en mairie, à compter du 21/07/2021 et pour une durée d’un mois, de la délibération n° 4 portant sur la prescription d’une modification simplifiée n° 2 du Plan Local d’Urbanisme de Mussidan et modalités de mise à disposition du public.

Mussidan, le 21 JUIL. 2021
Le Maire,



Stéphane TRIQUART